



Éducation

Plan d'activités du ministère

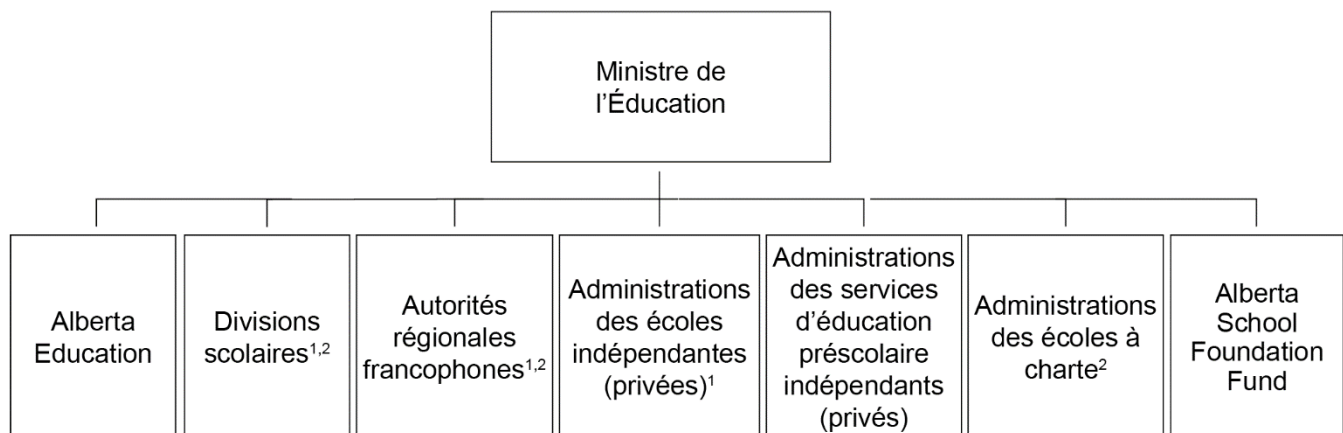
Ministère de l'Éducation

Plan d'activités 2024-2027

Fiche d'information sur le ministère – mandat et structure

Le ministère de l'Éducation joue un rôle de premier plan en matière de leadership, d'orientation et de supervision pour offrir un système d'éducation axé sur l'élève qui favorise la réussite des enfants et des élèves. Le ministère détermine le curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année qui fournit les bases à tous les apprenants pour atteindre les résultats d'apprentissage provinciaux et pour réussir à acquérir les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires pour poursuivre leurs objectifs de carrière et apporter une contribution significative à leurs communautés et au monde.

Le ministère de l'Éducation comprend :



¹ Inclut la supervision des programmes d'enseignement à domicile

² Indique une partie du système d'éducation publique

Alberta Education fait des investissements supplémentaires dans l'éducation pour faire face aux pressions croissantes dues aux inscriptions et à la complexité accrue des salles de classe. Ces investissements aident les autorités scolaires à faire face à la complexité des classes grâce aux soutiens à l'apprentissage spécialisés et à un meilleur accès aux professionnels qualifiés et aux aides-élèves.

Le ministère travaille avec divers partenaires, organismes et autorités, ainsi qu'avec d'autres ministères provinciaux pour assurer la réussite d'un système d'éducation du préscolaire à la 12^e année qui soit au service des élèves de l'Alberta. Alberta Education collabore avec les juridictions et organisations canadiennes et internationales pour mettre en commun des connaissances et des pratiques exemplaires qui permettent aux élèves de l'Alberta de rester compétitifs sur la scène mondiale.

Le ministère collabore avec les partenaires en éducation pour soutenir la réussite scolaire des élèves autochtones. Le ministère veille également à ce que les élèves admissibles aient accès à l'éducation francophone, tout en favorisant les occasions d'éducation en français par le biais de programmes de langue française.

Pour faire face à la croissance de la population étudiante en Alberta, le ministère travaille avec Alberta Infrastructure pour augmenter le nombre de salles de classe dans les régions où les besoins sont les plus importants. Le ministère collabore avec d'autres partenaires ministériels pour aider les autorités scolaires à fournir des appuis et des services en matière de santé mentale.

Alberta Education appuie le choix au sein du système d'éducation en reconnaissant que les écoles publiques, les écoles séparées, les écoles francophones, les écoles indépendantes (privées), les écoles à charte, les écoles collégiales, les programmes alternatifs, les programmes préscolaires et les programmes d'enseignement à domicile font partie intégrante de l'offre d'une gamme de programmes d'éducation pour les élèves et les parents.

Pour une description plus détaillée d'Alberta Education, de ses programmes et de ses initiatives, consultez www.education.alberta.ca.

Le ministère de l'Éducation continue à miser sur des approches réglementaires et à offrir des programmes qui réduisent la surveillance inutile du gouvernement et qui mettent l'accent sur les résultats afin d'améliorer l'accès aux services gouvernementaux, d'attirer les investissements, d'appuyer l'innovation et la compétitivité ainsi que de faire croître les entreprises de l'Alberta.

Les plans d'activités du ministère devraient être examinés conjointement avec tous les documents portant sur le budget, y compris le plan financier, le plan stratégique du gouvernement et le budget des dépenses qui, ensemble, donnent un aperçu complet de l'engagement du gouvernement en faveur d'une gestion financière responsable.

Plan d'activités 2024-2027

Premier résultat

Les élèves albertains réussissent.

Le ministère appuie la réussite des élèves de l'Alberta en veillant à ce que le curriculum provincial offre aux élèves des occasions d'établir les fondements d'une vie réussie et épanouie.

Objectifs principaux

- 1.1 Continuer à proposer un curriculum qui permet aux élèves d'acquérir des habiletés en littératie, en numératie et en citoyenneté, ainsi que des compétences pratiques.
- 1.2 Collaborer avec les autres ministères pour élargir les mesures de soutien en matière de santé mentale et de bien-être pour les élèves.
- 1.3 Élaborer et maintenir l'administration des évaluations provinciales globales, incluant les tests de dépistage en littératie et en numératie pour les élèves du primaire, afin d'évaluer les progrès, d'identifier les difficultés d'apprentissage et de suivre le succès des élèves.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- En 2024-2025, une allocation totale de 9,25 milliards de dollars en dépenses d'exploitation pour appuyer l'enseignement et les programmes préscolaires au sein des autorités scolaires.
- En 2024-2025, la somme de 1,52 milliard de dollars en financement pour l'aide à l'apprentissage afin de répondre aux besoins d'apprentissage uniques et divers des enfants et des élèves.
- En 2024-2025, la somme de 30 millions de dollars pour soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves dans les écoles.

Indicateurs de rendement

- 1.a **Mesure de rendement : Taux d'achèvement des études secondaires** (les données de 2022-2023 seront disponibles en juin 2024)

L'achèvement des études secondaires est important pour l'entrée sur le marché du travail et l'admission aux programmes d'études postsecondaires. En 2021-2022, 88,6 pour cent des élèves ont terminé leurs études secondaires dans les cinq ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2024-2025	88,8 %	2025-2026	88,9 %	2026-2027	89,0 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

- 1.b **Mesure de rendement : Taux de transition du secondaire au postsecondaire** (les données de 2022-2023 seront disponibles en juin 2024)

L'éducation postsecondaire, dans les établissements d'enseignement postsecondaire ou les programmes d'apprentissage, est nécessaire pour accéder à de nombreuses possibilités de carrière. En 2021-2022, 59,7 pour cent des élèves du secondaire en Alberta ont fait la transition vers les études postsecondaires dans les six ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2024-2025	60,0 %	2025-2026	60,3 %	2026-2027	60,5 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

- 1.c **Mesure de rendement : Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme « acceptable »**

Ceci démontre l'efficacité du système d'éducation à préparer les élèves à l'école secondaire. En 2022-2023, 71,3 pour cent des élèves de 9^e année ont atteint la norme « acceptable » en Language Arts (ELA) et 54,3 pour cent en mathématiques (Maths).

Cibles	2024-2025	LA 72,0 % Maths 55,3 %	2025-2026	LA 72,2 % Maths 56,3 %	2026-2027	LA 72,4 % Maths 56,8 %
--------	-----------	---------------------------	-----------	---------------------------	-----------	---------------------------

Remarque : Les résultats pour Mathématiques 6^e année et pour Language Arts 6^e année ne sont pas disponibles en raison de la mise en œuvre des nouveaux curriculums. Ces résultats ont donc été exclus des cibles.

Deuxième résultat

Les élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits en Alberta réussissent.

Alberta Education collabore avec les partenaires en éducation afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits.

Objectifs principaux

- 2.1 Renforcer les programmes d'éducation, les politiques et les initiatives qui concernent les élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits.
- 2.2 Aider les partenaires à recueillir, analyser et partager les données sur l'éducation des Autochtones pour suivre le succès des élèves.
- 2.3 Appuyer la création de liens entre les communautés autochtones et les écoles par l'intermédiaire de soutiens axés sur les communautés.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- En 2024-2025, la somme de 3,5 millions de dollars pour le programme pilote de subvention « Bridging Classrooms to Communities » (créer des liens entre la salle de classe et les communautés) afin d'élaborer et de renforcer les programmes destinés aux élèves autochtones.

Indicateurs de rendement

- 2.a **Mesure de rendement : Taux d'achèvement des études secondaires des élèves s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis et Inuits** (les données de 2022-2023 seront disponibles en juin 2024)

L'achèvement des études secondaires est important pour l'entrée sur le marché du travail et l'admission aux programmes d'études postsecondaires. En 2021-2022, 71,3 pour cent des élèves s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits ont terminé leurs études secondaires dans les cinq ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2024-2025	71,5 %	2025-2026	71,6 %	2026-2027	71,7 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

- 2.b **Mesure de rendement : Taux de transition du secondaire au postsecondaire des élèves s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis et Inuits** (les données de 2022-2023 seront disponibles en juin 2024)

L'éducation postsecondaire, dans les établissements d'enseignement postsecondaire ou les programmes d'apprentissage, est nécessaire pour avoir accès à de nombreuses possibilités de carrière. En 2021-2022, 35,5 pour cent des élèves de l'Alberta s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis et Inuits ont fait la transition vers les études postsecondaires dans les six ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2024-2025	35,8 %	2025-2026	36,1 %	2026-2027	36,3 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

Troisième résultat

Les élèves de l'Alberta ont accès à une variété de possibilités d'apprentissage afin d'améliorer leur compétitivité dans l'économie moderne.

Le ministère offre des possibilités d'apprentissage novatrices pour permettre aux élèves d'avoir accès à une variété de cheminements professionnels vers l'éducation postsecondaire ou vers les secteurs du marché du travail qu'ils auront choisis.

Objectifs principaux

- 3.1 Proposer des programmes d'éducation au choix de carrière qui permettent aux élèves de découvrir et d'expérimenter diverses professions.

- 3.2 Explorer des stratégies visant à améliorer le système d'apprentissage pour les élèves qui souhaitent suivre une formation dans les métiers spécialisés, en partenariat avec d'autres ministères.
- 3.3 Continuer d'appuyer les possibilités d'écoles collégiales afin d'accroître les options de cheminement des élèves vers l'éducation postsecondaire et le marché du travail.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- La somme de 26,0 millions de dollars sur trois ans pour appuyer les écoles collégiales et les possibilités de crédits à double reconnaissance.

Indicateurs de rendement

3.a Mesure de rendement : Pourcentage des répondants qui sont satisfaits avec les possibilités d'éducation au choix de carrière

Une planification de carrière efficace permet aux élèves d'entrer sur le marché du travail ou de faire des études postsecondaires. En 2022-2023, 71,3 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires étaient satisfaits que les élèves reçoivent le soutien nécessaire pour planifier leur carrière ou leur vie après l'école.

Cibles	2024-2025	72,0 %	2025-2026	72,5 %	2026-2027	73,0 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

3.b Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui estiment que les élèves ont accès à un vaste programme d'études

L'accès à une variété de possibilités d'apprentissage est un indicateur que les élèves ont accès à un vaste programme d'études. En 2022-2023, 79,7 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires étaient satisfaits des occasions offertes aux élèves de recevoir un vaste programme d'études.

Cibles	2024-2025	81,7 %	2025-2026	82,0 %	2026-2027	82,3 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

Quatrième résultat

Le système d'éducation de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année et sa main-d'œuvre sont bien gérés.

Alberta Education soutient la croissance et le perfectionnement professionnels des enseignants, des leaders des écoles, des leaders des autorités scolaires et des aides-élèves. Le ministère dirige le système d'éducation et veille à l'administration de programmes et de services éducatifs par le biais de lois, d'allocations de fonds et de la planification d'installations d'apprentissage appropriées.

Objectifs principaux

- 4.1 Collaborer avec les autorités scolaires sur des stratégies de recrutement et de rétention des enseignants et des autres membres du personnel scolaire dans les zones mal desservies.
- 4.2 Faire face à la complexité des classes en fournissant des soutiens à l'apprentissage spécialisés et un meilleur accès aux professionnels qualifiés et aux aides-élèves.
- 4.3 Promouvoir les choix en matière d'éducation afin d'améliorer l'apprentissage des élèves.
- 4.4 Mettre en œuvre des stratégies d'immobilisations scolaires afin d'augmenter le nombre de salles de classe dans les régions où les besoins sont les plus importants.
- 4.5 Continuer à améliorer l'efficacité du système d'éducation en rationalisant les pratiques financières et de gouvernance.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- Un investissement en immobilisations de 2,80 milliards de dollars sur trois ans afin de maintenir et d'améliorer les infrastructures éducatives existantes, ainsi que pour planifier et construire de nouvelles écoles.
- En 2024-2025, la somme de 44,0 millions de dollars pour faire face à la complexité des salles de classe, incluant l'embauche de spécialistes et aussi la formation et le perfectionnement pour améliorer l'accès aux aides-élèves.

Indicateurs de rendement

4.a Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui estiment que les écoles sont capables d'attirer et de retenir des enseignants

Attirer et retenir d'excellents enseignants permet aux élèves d'atteindre des résultats d'apprentissage élevés et d'obtenir un meilleur rendement. En 2022-2023, 80,6 pour cent des directions d'école estimaient qu'elles étaient capables d'attirer et de retenir les enseignants dans leurs écoles.

Cibles	2024-2025	81,0 %	2025-2026	82,0 %	2026-2027	83,0 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

4.b Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui sont satisfaits que l'école offre un environnement d'apprentissage sécuritaire, bienveillant et sain

Un environnement d'apprentissage sécuritaire, bienveillant et sain est essentiel pour faciliter l'apprentissage chez les élèves. En 2022-2023, 84,5 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires estimaient que les écoles offraient un environnement d'apprentissage sécuritaire, bienveillant et sain.

Cibles	2024-2025	85,3 %	2025-2026	85,5 %	2026-2027	86,0 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

4.c Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui estiment que les élèves peuvent se prévaloir des soutiens et des services en temps voulu

L'accès en temps voulu aux soutiens et aux services favorise un apprentissage efficace. En 2022-2023, 75,8 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires estimaient que les soutiens et les services pour les élèves étaient accessibles en temps voulu.

Cibles	2024-2025	76,0 %	2025-2026	76,5 %	2026-2027	77,0 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

ÉTAT DES OPÉRATIONS

(en milliers de dollars)

	Comparable				
	2023-24 Budget	2023-24 Prévoir	2024-25 Estimations	2025-26 Cible	2026-27 Cible
REVENUS					
Impôt foncier scolaire	2,504,000	2,504,000	2,733,018	2,856,000	2,979,000
Transferts du gouvernement du Canada	121,529	135,159	136,039	135,662	136,807
Cotisations, frais et permis	171,885	211,687	228,117	244,273	251,970
Revenus d'investissements	14,396	56,973	51,070	35,721	35,721
Transferts gouvernementaux internes	315,888	315,888	315,888	315,888	315,888
Collecte de fonds, cadeaux et dons	50,909	66,664	66,664	66,664	66,664
Autres revenus	161,613	181,316	190,442	197,278	202,907
Total ministériel	3,340,220	3,471,687	3,721,238	3,851,486	3,988,957
Consolidations interministérielles	(315,888)	(315,888)	(315,888)	(315,888)	(315,888)
Total consolidé	3,024,332	3,155,799	3,405,350	3,535,598	3,673,069
DÉPENSES					
Services de soutien du Ministère	6,429	6,429	6,598	6,726	6,817
Enseignement – Préscolaire à 12e année	6,857,244	6,878,644	7,124,552	7,292,729	7,347,390
Fonctionnement et entretien	759,651	759,651	780,151	784,851	787,351
Transport scolaire	476,225	468,225	539,725	549,225	553,825
Écoles privées agréées et services préscolaires	344,990	354,990	408,157	443,407	470,907
Installations scolaires	549,430	563,157	515,120	489,195	489,195
Gestion et administration du système	275,900	275,900	275,900	275,900	275,900
Services de soutien aux programmes	111,837	111,556	113,030	113,633	114,587
Frais de service de la dette	39,721	39,721	50,605	50,234	49,145
Total ministériel	9,421,427	9,458,273	9,813,838	10,005,900	10,095,117
Consolidations interministérielles	(70,980)	(74,862)	(15,932)	(15,269)	(15,269)
Total consolidé	9,350,447	9,383,411	9,797,906	9,990,631	10,079,848
Résultat net d'exploitation	(6,326,115)	(6,227,612)	(6,392,556)	(6,455,033)	(6,406,779)
INVESTISSEMENTS					
Installations scolaires	761,206	751,005	919,241	986,906	861,720
Services de soutien aux programmes	565	790	565	565	565
Total consolidé	761,771	751,795	919,806	987,471	862,285